

La Semeuse s'engage ! Et vous ?



Charte pour le Développement Durable

Les enjeux environnementaux, les problèmes de développement non durable de la société et leur impact sur la préservation de nos ressources (*pollution, réchauffement climatique et cataclysmes naturels induits, destruction de la biodiversité, désordres sociaux*) se posent aujourd'hui avec une acuité croissante à l'échelle de la planète.

Les préoccupations liées au développement durable s'imposent dès lors comme l'affaire de tous et les mobilisations récentes de la société civile révèlent cette prise de conscience collective.

Au XXI^e siècle, l'écocitoyenneté est donc naturellement au cœur des missions de l'ensemble des acteurs éducatifs. La Semeuse en tant qu'actrice de l'éducation populaire reconnue dans le département des Alpes-Maritimes porteuse d'un projet éducatif ancré sur des valeurs humanistes, a pour responsabilité et vocation, de participer à l'échelle locale de contribuer au développement durable de notre société, au respect de la nature, de ses ressources et d'un cadre de vie que nous aurons à transmettre aux générations futures. Elle dispose, pour ce faire, de ressources utiles pour favoriser la sensibilisation de toutes et tous aux enjeux écologiques et l'éducation à l'éco-citoyenneté en s'appuyant sur la participation de ses membres et des habitant.e.s.

Pour ce faire, La Semeuse a inscrit le développement durable dans son programme d'action stratégique de manière très explicite et s'est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) afin d'anticiper les évolutions des attentes de la société. Pour mettre en place des actions dans ce domaine, l'association a notamment élaboré une **Charte éco-structure responsable intitulée « La Fabrique verte responsable »**, en clin d'œil à son projet associatif « La Fabrique du bien vivre-ensemble ».

Dans le prolongement de l'« Agenda 2030 », et la traduction de ses principes au niveau national avec la prise en compte des enjeux du développement durable dans le champ de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, La Semeuse a souhaité mobiliser l'ensemble de ses forces vives autour de dix grands objectifs contenus dans cette charte. Ces objectifs constituent autant d'engagements pour la pratique de loisirs (qu'ils soient sportifs, culturels et de vacances) et une société écologiquement, socialement et économiquement responsable et durable.

Pour un acteur tel que La Semeuse, les actions éducatives constituent en effet une opportunité de placer la planète au cœur de ses enjeux au tour de **deux objectifs** majeurs :

- > **mobiliser** toutes les **forces vives** de l'Association pour être économe, assumer et **réduire l'empreinte écologique** de ses établissements et activités,
- > **encourager** et **valoriser les conduites écocitoyennes** et systématisant les outils et actions de sensibilisation de nos publics aux principes élémentaires du respect de l'environnement.

En cela, le projet de La Semeuse, s'inscrit aussi dans les objectifs et apparaît dans une forte affinité avec la **Stratégie Nationale du Développement Durable** de ses fédérations d'appartenance et notamment la **Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)** et **Cap France**.

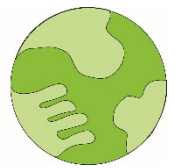
La Semeuse propose à tous ses membres - *et au-delà à toutes les parties prenantes de son action : partenaires, collectivités territoriales, médias...* - de s'y associer.

En adhérant volontairement à cette charte, chaque signataire témoigne de son engagement à « **agir pour le bien-être des générations actuelles en préservant celui des générations futures** ». Ainsi nous ferons vivre les valeurs humanistes et éco-citoyennes inscrites dans notre projet associatif pour contribuer à un développement durable de nos pratiques et de notre société.

Nos 10 engagements écoresponsables

partagés :

La Fabrique verte responsable
la semeuse



► Repenser nos manières de nous déplacer :

Participer à la réduction de l'effet de serre par :

- une politique de réduction systématique des déplacements : éviter de multiplier les réunions et organiser des réunions à distance avec la visio-conférence (*Hunghout, skype...*),
- l'encouragement à l'utilisation de véhicules électriques et hybrides, l'autopartage, le covoiturage, les transports en commun, les déplacements piétonniers ou à vélo et autres transports doux et la mise en place de mini-bus itinérants de ramassage pour se rendre aux compétitions et autres manifestations,
- la sensibilisation des chauffeurs à l'éco-conduite (*conduite souple et économe*).

► Promouvoir la sobriété énergétique pour réduire notre empreinte écologique

Repenser l'organisation des activités en :

- privilégiant les activités à bilan carbone neutre,
- conduisant des programmes d'économie d'énergie adaptés aux besoins en privilégiant les ressources renouvelables dans les projets, dispositifs et actions (*éteindre les éclairages en partant, fermer les portes d'accès et fenêtres en hiver pour préserver la chaleur et éviter la déperdition, éteindre les lumières, remplacer les éclairages par des leds et des ampoules basse consommation, utiliser des multiprises afin d'éteindre plusieurs appareils qui risqueraient de rester en veille, utiliser le chauffage et climatisation avec parcimonie*),
- économisant les consommables (*limiter les couleurs et les aplats sur les documents pour économiser l'encre, imprimer en recto verso sur du papier recyclé éco-labellisé, avec des encres végétales, utiliser des cartouches d'encre recyclées*) et en réduisant le nombre de supports papier (*supports de communication : flyers, dépliants, affiches*) au profit de la communication digitale (*privilégier les envois par courriel et SMS à l'envoi de courriers de masse sous format papier et par envoi postal*),
- favorisant la dématérialisation d'une manière générale (*Dématérialiser les procédures administratives et comptables, inscription en ligne, programme en ligne...pour limiter la quantité de papier utilisé*) et la conservation des documents de manière digitale :
- respectant et favorisant le droit à la déconnexion,
- favorisant les échanges responsables sur les réseaux sociaux, en faisant de l'éducation aux médias et en apprenant à mieux protéger ses données personnelles
- Limiter la consommation d'eau (équiper les WC d'une chasse à volume réduit, limiteurs de débit (ou mousseurs) sur les robinets, toilettes sèches.

► Organiser des événements éco-responsables

Penser la gestion responsable des événements en :

- sensibilisant systématiquement nos membres et tou.te.s les participant.e.s à nos manifestations au Développement Durable (affichage, point systématiquement inscrit à l'ordre du jour des réunions préparatoires),
- favorisant l'utilisation des ressources économiques locales,
- prenant en compte l'environnement et le développement durable à toutes les étapes de la planification, la réalisation et l'utilisation des équipements, des manifestations et des matériels (*élaborer des cahiers des charges adaptés*),
- faisant un bilan carbone lors des manifestations par des personnes chargées de récupérer toutes les informations nécessaires à ce bilan, et en adoptant des mesures correctives adéquates,
- Faisant attention aux nuisances pour le voisinage et notamment le bruit (*discussions dans les cours des établissements, claquement de portes, si spectacle, faire des tests préalables, prévoir le montage et le démontage aux heures les moins sensibles, informer les riverains de la nature et la durée de la manifestation*).

► Gérer le fonctionnement de l'association de façon durable par des achats utiles et responsables

Promouvoir les achats utiles et responsables en :

- privilégiant des circuits courts d'approvisionnement durables (*les ESAT, les AMAP, le locavore, l'économie circulaire, le vegan...*), favorisant ainsi des partenariats locaux,
- consommant des aliments labellisés agriculture et/ou commerce équitable, biologique et/ou de saison (Préférer les jus de fruits aux sodas),
- prévoyant des hébergements collectifs à proximité des manifestations organisées (*Bed surfing, hôtels et groupes ayant une démarche développement durable : type centre international de séjour – étape éthic*),
- adoptant des normes de construction des bâtiments (*neuf et réhabilitation*) exigeantes (*HQE, norme QEB-AFNOR...*) ou en visant l'objectif « bâtiment à énergie positive » (*solaire, photovoltaïsme, isolation...*),
- s'impliquant dans une gestion respectueuse des sites, des paysages et de la nature, adapter les activités aux contraintes environnementales, au respect de la biodiversité,
- mettant en oeuvre des politiques d'achats écoresponsables (*le juste nécessaire*), allonger la durée de vie des matériels et traiter le matériel en fin de vie (*recyclage, sacs biodégradables, conditionnements collectifs au détriment des emballages individuels, boissons par grands contenants*) et favorisant l'usage des matériaux réutilisables (*Préférer les bouteilles en verre aux canettes (verres consignés)*).



Nos 10 engagements écoresponsables

partagés :

► Eviter les gaspillages en gérant mieux nos déchets

Limiter la production de déchets en :

- › organisant un tri sélectif lors des réunions statutaires, des spectacles, des entraînements, des compétitions et de toute autre manifestation organisée par La Semeuse et prévoyant des points de tri identifiés,
- › étudiant la possibilité de récupérer (pour recyclage) les piles, téléphones portables, vêtements, denrées non périssables... pour les donner à des associations locales de réinsertion ou caritatives,
- › systématisant l'utilisation de la vaisselle réutilisable,
- › étudiant la possibilité de composter les aliments périssables.

► Promouvoir dans toutes leurs dimensions les relations du sport et de la santé

Favoriser dans toutes leurs dimensions les relations du sport, de l'activité physique régulière et de la santé en :

- › promouvant la pratique d'une activité physique régulière tout au long de la vie comme facteur de santé et de bien-être, de lutte contre la sédentarité mais aussi de prévention des maladies chroniques,
- › développant le suivi médical et thérapeutique du programme et en formant de manière continue les coachs et éducateur.rice.s sportif.ive.s au sport santé,
- › promouvant le sport des seniors (*santé, maintien de l'autonomie*),
- › prenant en compte la santé et la sécurité des publics et des organisateurs lors de la planification des manifestations (bruit, qualité de l'air...) et de la conception des équipements,

► Apprendre à être acteur du DD

Contribuer à la sensibilisation et à la formation au développement durable en :

- › communiquant systématiquement auprès des publics accueillis (*affichage autour du DD interviews, articles de journaux, dossier d'inscription, des newsletters*) et en les faisant s'interroger sur leurs modes de vie pour changer les habitudes en promouvant les gestes utiles et les « démarches éco participatives »,
- › développant des actions de formation, d'éducation, d'information à l'environnement dans les programmes des pratiquant.e.s, professionnel.le.s, bénévoles et dirigeant.e.s,
- › mettant en place des actions solidaires lors de nos manifestations.



► Faire de la différence une richesse (Ouverture et inclusion)

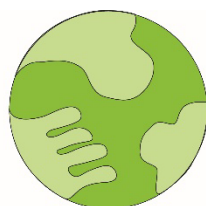
Contribuer à la cohésion sociale et à la solidarité entre les habitant.e.s, genres et générations en :

- › favorisant l'inclusion sous toutes ses formes (*Respect de la parité...*) et à tous les publics (*personnes dites invisibles en situation de handicap, de fragilité...*) en appliquant notamment une politique tarifaire permettant de rendre effectif l'accès au sport pour tout.te.s (désignation d'une personne ressource capable d'identifier et de recevoir les besoins d'aide notamment financière),
- › encourageant la mixité valides / personnes en situation de handicap (locaux, activités), en favorisant l'emploi de ces dernières dans l'organisation, en rendant accessibles les locaux et en leur proposant des moyens adaptés et du matériel spécifique,
- › favorisant et en accompagnant des actions de solidarité menées par les adhérent.e.s et notamment les plus jeunes
- › favorisant les rassemblements et activités intergénérationnelles et la multi activité,
- › promouvant les valeurs humanistes et citoyennes portées par le projet associatif de La Semeuse : ouverture, solidarité, respect, engagement, fair-play...

► Promouvoir le bénévolat et préparer des générations responsables

Encourager le bénévolat et l'engagement durable en :

- › favorisant l'engagement des plus jeunes dès leur inscription dans les Accueils Collectifs de Mineurs de La Semeuse (*Communication ciblée vers les jeunes sur les possibilités de participation à la vie de l'association*) et en sensibilisant aussi les partenaires éducatifs,
- › accompagnant activement l'accession aux responsabilités : instituer la place des jeunes (*intégrer, former, faire une place, donner davantage la parole aux jeunes et les écouter, leur donner envie de s'engager durablement dans la vie de l'association, encourager et accueillir positivement leurs prises d'initiatives par des méthodes innovantes (speed dating bénévole, communication et accompagnement 2.0, système de cooptation, par l'accueil des jeunes en service civique ou effectuant leur service national universel,*
- › valorisant le bénévolat par plus de motivation et de visibilité (*création d'une news letter, passeport du bénévolat, comptabilisation des heures, valorisation dans le budget, dans les rapports d'activité*), par la formation des bénévoles (*à la vie associative, au fonctionnement et au projet de l'association, valorisation des compétences développées dans le parcours d'engagement VAE...*), par la transmission par les pairs (*tutorat, parrainage de jeunes élus, prise de responsabilité en binôme jeune/ancien, réunion échange de bonnes pratiques*), par la promotion du travail associé,
- › renouvelant fréquemment des mandats au sein des instances de décisions,
- › renouvelant des modes d'animation et de fonctionnement des instances, en les rendant plus ludiques, plus conviviales et plus accessibles.



Nos 10 engagements écoresponsables partagés :

- ▶ **Améliorer la gouvernance pour conduire nos politiques et actions de manière durablement et socialement responsable.**

Conduire une politique écoresponsable et durable en :

- ▶ publiant la présente charte d'éco-structure responsable et en la faisant labelliser,
- ▶ inscrivant le Développement Durable et la RSO dans les statuts et règlements de La Semeuse, désignant des responsables développement durable siégeant au sein d'une commission DD dédiée appelée « *Green team* ». Elle est constituée d'une équipe de volontaires (*Binômes de bénévoles et de professionnel.le.s de chaque section*)

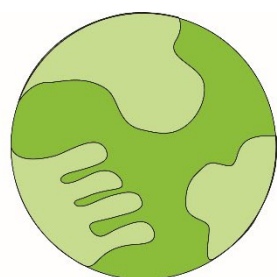
chargée d'étudier très en amont la mise en place de solutions durables, d'informer, de sensibiliser le public sur les éco-gestes et la dimension éco-événement, de diffuser la démarche de manière transversale ET faire un suivi de proximité.

- ▶ adoptant les plans d'action correspondants, les doter de moyens,
- ▶ associant les pratiquant.e.s, les partenaires publics et privés, à la conduite, l'évaluation de notre politique de DD et de RSE,
- ▶ réalisant une enquête annuelle de satisfaction auprès des membres incluant la thématique du DD puis un bilan annuel des bonnes pratiques présenté en AGA et intégré dans le rapport d'activité annuel.

Charte adoptée le 11 décembre 2019,

Jean FOURNIER
Président

Christophe TASSANO
Directeur général



Rejoignez-nous sur



Education populaire & développement durable

La Semeuse s'engage !



Rejoignez-nous sur



La Fabrique Verte responsable
la semeuse
www.lasemeuse.asso.fr

